

# Grille des cotisations annuelles

Mise à jour : 20 avril 2026

## Entreprises

Pour les entreprises, le montant de la cotisation annuelle est fondé sur le chiffre d'affaires consolidé des derniers comptes annuels, à l'exception des entreprises de moins de 18 mois :

Création de l'entreprise depuis moins 18 mois	400€ pour la 1ère année
Chiffre d'affaires inférieur à 1 M€	550 €
Chiffre d'affaires entre 1 M et 5 M€	1 100 €
Chiffre d'affaires entre 5 M et 50 M€	2 200 €
Chiffre d'affaires entre 50 M et 200 M€	5 500 €
Chiffre d'affaires entre 200 M et 1 Md€	11 000 €
Chiffre d'affaires supérieur à 1 Md€	22 000 €

## Associations, fédérations et collectivités

Pour les associations, fédérations et collectivités publiques, le montant de la cotisation annuelle est fondé sur le budget incluant toutes les recettes dont les subventions, à l'exception des structures de moins de 18 mois :

Création de -18 mois	240€ pour la 1ère année
Budget inférieur à 1 M€	330 €
Budget entre 1 M et 5 M€	660 €
Budget entre 5 M et 50 M€	1 320 €
Budget entre 50 M et 200 M€	3 300 €
Budget entre 200 M et 1 Md€	6 000 €
Budget supérieur à 1 Md€	13 200 €